



## Licence Information et communication

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2013, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02027436

**HAL Id: hceres-02027436**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027436>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Information et communication

de l'Université Sorbonne Nouvelle -  
Paris 3

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Information et communication

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006706

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 - 13 rue Santeuil 75005 Paris.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence mention *Information et communication* de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 propose une formation dans le champ de la communication, abordée sous différents angles : historique, sociologique, anthropologique, juridique, psychologique et technique. Accueillant environ 220 étudiants en première année, la mention se structure autour de six parcours : *Lettres, Allemand, Portugais, Italien, Espagnol, Arts et médias*. Cinq d'entre eux sont basés sur un système majeure/mineure dès la première année de licence (L1) : Communication/Lettres modernes, Communication/Espagnol, Communication/Portugais, Communication/Allemand, Communication/Italien. En deuxième année de licence (L2), la mineure Arts et médias se fond dans le parcours monodisciplinaire *Communication*. Une pré-orientation en troisième année de licence (L3) offre le choix entre deux filières : *Métiers de la communication* (MIC) et *Sciences de la communication* (SIC). Une poursuite d'études est possible, notamment dans le master *Information-Communication* de l'Institut de la Communication et des Médias (ICM) de l'Université.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Information et communication* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 propose de systématiser le dispositif associant l'enseignement de la communication sous forme d'une « majeure » à un enseignement de type « mineure ». À l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable de « faire face à toute problématique relevant de l'information et de la communication ». Les métiers visés s'appuient sur le catalogue des secteurs d'activité du domaine, sans correspondre à de réelles perspectives d'emploi. Le projet de formation offre un jeu majeure/mineure riche, mais la formation reste relativement hétéroclite concernant les enseignements en information et communication : bien qu'il permette à la licence de se distinguer de celle en *Médiation culturelle* de l'Université, on ne saisit pas exactement le positionnement du projet dans le champ de l'information/communication. L'enseignement d'anglais est pris en charge par le Bureau des enseignements transversaux (BET) du semestre 1 au semestre 4 (S1 au S4), puis par un professeur agrégé en S5 et S6. En S1 et S3, un enseignement d'informatique peut être dispensé par le biais des services communs de l'Université en vue de l'accès à la certification C2i. La pédagogie par projet est annoncée comme étant en réflexion. L'acquisition de compétences préprofessionnelles se réalise à travers une unité d'enseignement en S2, des travaux dirigés (TD) et des ateliers « Métiers de l'information et de la communication » (MIC) en S5. Un stage est également prévu au S6 dans la majeure communication sans indication sur les structures d'accueil ou les fonctions proposées. Les étudiants sont assujettis au contrôle continu ; un bilan des compétences et un ajustement du projet professionnel de l'étudiant est proposé en troisième année, sans qu'il soit précisé comment. Aucun élément de réponse n'est fourni concernant l'enquête sur les licences lancée en 2011 par l'Observatoire de la Vie Étudiante.

La prise en charge des étudiants est réalisée par quatre enseignants référents qui s'occupent de deux groupes d'environ 30 étudiants. Une pédagogie différenciée en soutien aux étudiants en difficulté est évoquée au S2. Une UE de « Méthodologie du travail universitaire » est proposée au S1 et une autre intitulée « Compétences de communication » (dédiée à l'expression écrite et orale) aux S1 et S2. Toutefois, aucun tutorat d'accompagnement n'est prévu. Les seules réorientations mentionnées sont celles consistant à permuter mineure et majeure dans un même binôme dès la fin du S1. Il n'existe pas de politique propre à la mention ni à son département concernant la mobilité internationale et la mobilité nationale n'envisage que les universités parisiennes. Les étudiants en situation de handicap bénéficient de l'accompagnement mis en place par le service dédié de l'Université, et les étudiants salariés peuvent bénéficier d'un aménagement d'horaire et/ou d'une dispense d'assiduité.

Les étudiants de L3 sont admis de droit en master *Information-Communication* de l'Institut de la Communication et des Médias de l'Université, avec un taux de poursuite en première année de master qui oscille autour de 70 %. Quelques étudiants trouveraient un emploi à l'issue du L3, mais les données sont insuffisantes pour apprécier cette insertion.

L'équipe de formation est composée de 6 professeurs, 13 maîtres de conférences, 3 professeurs agrégés, 4 attachés d'enseignement et de recherche, 1 doctorant contractuel et 3 enseignants-chercheurs d'autres universités, souvent sans précision sur leur spécialité respective. La mention implique aussi 35 professionnels dont l'origine n'est pas indiquée. Un conseil de perfectionnement est en voie de constitution. Une seule secrétaire fait office de soutien administratif. La connaissance de la population étudiante se limite à une précision quant au profil des candidats en L1. Deux autoévaluations (rétrospective et prospective) ont été menées par l'Université. Du point de vue rétrospectif, sont soulignés les problèmes de gestion et la grande difficulté à concilier les emplois du temps des enseignements des majeures et mineures. L'auto-bilan de la formation considère en outre que son « ouverture disciplinaire » a pour contrepartie « un risque d'éparpillement restant à un niveau superficiel dans chacune des disciplines concernées ». Concernant la prise en considération des recommandations précédemment émises par l'AERES, le dossier ne permet toujours pas de préciser la situation de la mention dans l'offre de l'Université, l'aide à la construction de projet professionnel semble n'avoir été qu'amorcée, et l'intervention des professionnels mérite encore d'être plus lisible.

- Points forts :

- Attractivité de la mention démontrée par un nombre de candidatures très important (10 000).
- Existence du dispositif des enseignants référents.

- Points faibles :
  - Difficulté de mise en œuvre des parcours d'un point de vue logistique compte tenu du nombre élevé de candidatures en première année.
  - Positionnement de la mention peu clair au sein du domaine disciplinaire dont elle relève.
  - Equipe de pilotage démunie face à la gestion des flux d'étudiants.
  - Connaissance insuffisante de la population accueillie.
  - Dispositifs de préprofessionnalisation insuffisamment renseignés.
  - Manque de pertinence de certaines des combinaisons majeure/mineure proposées (Information et communication/langues).
  - Non-respect de l'échelle entre l'affectation en crédits européens et le coefficient dont est dotée chaque unité d'enseignement (article 15 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 concernant la licence).
  - Le dossier aurait mérité d'être mieux travaillé, ce qui en aurait facilité la lecture et l'évaluation.

## Recommandations pour l'établissement

Le projet de formation de la mention de licence *Information et communication* de l'Université Sorbonne - Nouvelle Paris 3 est riche par le jeu des majeures/mineures qu'il propose. Son contenu s'articule autour de l'acquisition de connaissances factuelles sur la communication, de la maîtrise de compétences méthodologiques et du développement des capacités d'analyse critique de tout phénomène de l'information et de la communication. Un recentrage du contenu de la mention de licence *Information et communication* autour d'un domaine fortement identifiable au sein de l'information et de la communication, mené par un pilotage disciplinaire plus adapté, permettrait de mieux préciser les objectifs visés et de mieux y répondre. Au-delà de son architecture théorique, la mise en œuvre effective de l'ensemble semble problématique en raison du nombre élevé d'étudiants ; il paraît indispensable que la mention jugule les flux d'étudiants entrants. Cette diminution permettrait une meilleure connaissance et un accompagnement facilité des étudiants, notamment vers la professionnalisation. La mise en place d'un conseil de perfectionnement serait assurément un atout pour améliorer le pilotage et la mise en œuvre de cette mention de licence.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



# Observations de l'établissement

## PRÉSIDENCE

---

Paris, le 22 juillet 2013

Marie-Christine LEMARDELEY  
Présidente de l'Université Sorbonne  
Nouvelle - Paris 3

à

M. Jean-Marc GEIB,  
Directeur de la Section des formations et  
des diplômés  
AERES

**Objet : observations et réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en licence de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3**

Monsieur le directeur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint mes réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en licence de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Elles se composent de réponses spécifiques par mention reprenant point par point différentes remarques formulées par les experts de l'AERES.

En collaboration avec les responsables de formation, les recommandations de l'AERES permettront d'envisager des axes de développement dans le cadre de la politique de l'établissement en termes d'offre de formation. Comme convenu, les observations et éléments de réponse synthétique sur les rapports "offres globales" niveau licence et master vous seront ainsi transmis d'ici la fin août.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie Christine Lemardeley



## Licence mention Information-Communication

### • *Gestion des flux*

Les remarques formulées par le département sur certaines difficultés rencontrées dans la gestion des flux d'étudiants ont conduit les rapporteurs de l'AERES à conclure que « l'équipe de pilotage était démunie face à la gestion des flux étudiants » et dans une situation de « connaissance insuffisante de la population accueillie ».

Ces remarques n'étaient pourtant présentes que pour rappeler les défis d'une université de masse, ici comme ailleurs, ainsi que le sous-encadrement spécifique du département au regard de l'exceptionnelle demande qui lui est adressée, demande tant sociale (estudiantine) que professionnelle (propositions de stages par les entreprises et institutions...). L'ICM ne renonce pas à répondre à cette demande et considère qu'il a un service public à fournir, systématiquement pensé et, osons l'écrire, abouti. Si l'on veut correctement évaluer la qualité du service délivré il faut préciser ainsi plusieurs points centraux :

- La licence information-communication de la Sorbonne Nouvelle est, de loin, la formation la plus demandée de l'établissement, toutes disciplines confondues, et la plus demandée en information-communication d'Ile de France (et non seulement de Paris), ce qui constitue un indicateur de son excellente perception sur le long terme ;
- La licence information-communication de la Sorbonne Nouvelle présente le meilleur taux de réussite de l'établissement (passage L1-L2 à 55 % et L2-L3 à plus de 65 %, voir tableau) ;
- La licence information-communication de la Sorbonne Nouvelle est l'une des licences les plus professionnalisantes de l'établissement, sinon la plus professionnalisante, avec la présence d'un stage intégré en L3 et la possibilité en L1 et L2 d'en suivre un premier en fonction de son intérêt pour le parcours de l'étudiant, avec possibilité par ailleurs de se spécialiser en L3 en Métiers de l'Information-Communication (MIC) pour une sortie du système en troisième année.

Ces résultats, peu fréquents, ont été obtenus grâce à l'implication des personnels administratifs et enseignants-chercheurs pourtant peu nombreux, qui effectuent un suivi précis des recrutements année par année, en gardant en mémoire les effets de cohortes, en sélectionnant les dossiers extérieurs à l'établissement en fonction de critères adoptés en commission pédagogique et en commission d'année (sur-ou sous-représentation d'étudiants venus des divers baccalauréats, d'IUT, de BTS, des diverses disciplines et des divers établissements universitaires...), critères régulièrement révisés. Par exemple, le département ne prend pas de projets inscrits dans le champ du marketing et de la publicité, insuffisamment liés à la communication, et qui ont d'autres débouchés en région parisienne. Le département participe activement à toutes les journées « portes ouvertes » de l'établissement (en janvier), ce qui lui permet de rencontrer de nombreux candidats et de diffuser une information précise sur ses enseignements.

Si l'Ile de France est le bassin naturel de recrutement des étudiants bac et post-bac, le département a toujours favorisé l'accueil des étudiants provenant des Régions, ainsi que d'autres pays, en particulier de la zone Europe. Il est à noter à ce sujet qu'un EC est dédié à la mobilité internationale relevant en particulier du dispositif Erasmus, pour le suivi aussi bien des partants que des entrants. Pour ces derniers, le succès de notre licence ne se dément pas depuis de nombreuses années, le Département étant celui qui reçoit le plus grand nombre d'étudiants Erasmus dans l'établissement, et recevant la plus forte dotation à ce titre.

Au final, la gestion des flux étudiants et la pression à laquelle nous sommes soumis par la demande est bien une difficulté constante à laquelle doit faire face le département ICM. Il s'agit, selon nous, moins d'un problème de pilotage pédagogique, que d'un problème administratif. Soulignons que nous attendons déjà de l'uniformisation des durées d'enseignement, prévue au niveau de l'établissement, une nette amélioration quant aux trop nombreux conflits d'horaires qui pénalisent les étudiants et compliquent le suivi pédagogique.

**Tableau : Taux de réussite en licence en 2011-2012 (données Apogée : Admis/Inscrits)**

Année et parcours	Taux de réussite à l'issue de la session 1	Taux de réussite à l'issue de la session 2	Taux de réussite total par année
L1 -Communication-Lettres		60,65 %	
L1 -Communication-Sciences du langage		55,17 %	L1 : 55 %
L1 -Communication-Langues		45 %	(session 2)
L2 – Communication-Lettres	63,16 %	nc	
L2 -Communication-Sciences du langage	68,18 %	nc	L2 : 65,82 %
L2 -Communication-Langues	77,78 %	nc	(session 1)
L3 – Communication-Lettres	75,58 %	nc	
L3 – Communication	60 %	nc	L3 : 72,50 %
			(session 1)

- **Architecture de la licence et positionnement dans l'offre de formation de l'établissement**

Les remarques sur la diversité scientifique et pédagogique de la licence ont conduit les évaluateurs à critiquer l'hétérogénéité disciplinaire de la licence et « le manque de pertinence de certaines des combinaisons majeure/mineure proposées (information et communication/langues), semblant trop éloignés du cœur de la communication. Or, la diversité (et non l'hétérogénéité) s'inscrit dans le processus de spécialisation progressive des savoirs réclamé par l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 auquel l'établissement tout entier a décidé de donner une réponse fondée sur la généralisation de bi-parcours disciplinaires. La licence information-communication a anticipé ce mouvement en expérimentant ces configurations avec les départements de Lettres et Langues, de Cinéma, Théâtre et Médiations Culturelles désormais.

L'originalité et la force principale de notre licence est la volonté de maintenir au fil de la formation une ouverture disciplinaire large mais fédérée autour d'un unique objet : la communication. Ce parti pris permet de maintenir un cap d'étude et de professionnalisation bien identifié tout en évitant la monoculture et son écueil pédagogique, à savoir un cursus tubulaire produisant des profils typés mais pas toujours adaptés à la diversité professionnelle du domaine et aux attentes fluctuantes de son marché du travail.

L'architecture de la licence répond du même coup à une double exigence. Elle s'inscrit résolument dans la politique de l'établissement d'augmenter les enseignements globalisés et transversaux. Mais cette caractéristique, très marquée en L1, se réduit progressivement au fil des deux années suivantes, la spécificité « Information et communication » s'affirmant davantage au fil des trois années, notamment avec l'apparition, dès la deuxième année, d'un parcours sans mineure extérieure au département. Cette concentration progressive sur l'objet fédérateur est destinée à aller de pair avec la confirmation du vœu de l'étudiant d'exercer dans ce domaine. Il n'en garde pas moins une ample marge de manœuvre quant à l'orientation de son projet professionnel vers telle ou telle branche du secteur. Cette architecture plurielle du point de vue disciplinaire permet de répondre aux demandes

d'étudiants issus de disciplines diverses mais désireux de s'engager dans une formation à la fois plus large que leur formation antérieure mais plus ciblée quant aux perspectives professionnelles. L'adéquation entre ce type de demande et le pluralisme disciplinaire de l'ICM est particulièrement visible dans les lettres de motivation des candidats au recrutement extérieur pour l'admission en L3.

Notons aussi que le système de combinaison majeure/mineure, déjà mis en place depuis plusieurs années entre le département ICM et plusieurs départements de langue, constitue une réelle opportunité aussi bien pour les étudiants de majeure que de mineure ICM. Pour nos étudiants c'est bien sûr l'occasion d'une ouverture culturelle mais cela signifie aussi des opportunités professionnelles démultipliées à l'échelle internationale. Un bon niveau de langue est exigé en anglais pour tous les étudiants, et dans la langue de la mineure pour les autres options. Cette attention portée aux langues est le gage principal de réussite professionnelle des étudiants, dans un secteur professionnel caractérisé par l'internationalisation et la mondialisation de la communication. Ce phénomène est manifeste au niveau L3 au vu du succès remporté par les stages se déroulant à l'étranger. Quant aux étudiants en majeure dans un département de langue, l'association avec l'ICM leur est également profitable, ne serait-ce que par des perspectives professionnelles accrues, ce dont témoigne, indirectement, la forte demande de ces départements de langue à voir leurs étudiants impliqués dans nos ateliers.

- **Positionnement au sein des SIC**

Au sein des *Sciences de l'Information et de la Communication*, la licence se positionne dans le champ de l'analyse des « processus, des productions et des usages de l'information et de la communication » et de « la conception et de la réception de celles-ci », ainsi que sur « l'étude des processus de médiation et de médiatisation », dans une approche pluridisciplinaire, pour reprendre les définitions du CNU 71<sup>e</sup> section. Pour cela, est notamment dispensée une UE commune aux trois années de Licence « Problématiques de l'information et de la communication (L1), « Théories et modèles de l'information et de la communication » (L2 puis, en approfondissement, en L3). L'objectif particulier de ces UE est de donner des outils aux étudiants, pour analyser les processus de conception et de réception, en étudiant les grands courants fondateurs de la discipline, depuis les théories des effets jusqu'à la sociologie des usages, en insistant aussi sur les apports de la quasi-totalité des sciences humaines et sociales, caractéristique spécifique de notre département. A l'issue de la licence, les étudiants sont ainsi capables de mobiliser des outils théoriques et pratiques pour étudier les processus de médiation et de médiatisation, de la télévision, de la presse, de la radio, de la publicité, du web et du jeu vidéo, d'information et de communication dans les organisations, comme dans le champ culturel. Ces différents champs, abordés en pratique dans les enseignements en L1 et L2, sont approfondis par les options dispensées en L3, donnent aux étudiants l'opportunité d'explorer plus profondément les secteurs professionnels correspondants. Ainsi, l'approche pluridisciplinaire spécifique à l'interdiscipline qu'est la 71<sup>ème</sup> section, convoque particulièrement les approches sociologiques (3 enseignants-chercheurs, EC), philosophiques (2 EC), psychologiques (2 EC), juridiques et économiques (1 EC), historiques (2 enseignants chercheurs) sémiologiques et sémiotiques (3 enseignants-chercheurs), comme le reflète la composition des équipes de recherche et le fléchage de qualification des enseignants-chercheurs recrutés.

- **Professionnalisation**

Nous allons veiller à une meilleure lisibilité de la maquette en réponse à la remarque sur le fait que les dispositifs de préprofessionnalisation sont insuffisamment renseignés. A ce sujet, rappelons le succès que remporte notre stage professionnel obligatoire de L3, pionnier en ce domaine dans l'établissement. Un indice de ce succès est d'ailleurs le nombre d'étudiants relevant d'autres départements et ne suivant pas notre cursus, qui nous sollicitent pour un stage en communication ! Ajoutons que nous développons la formation en alternance en licence, après l'avoir généralisée en Master 2 professionnel.

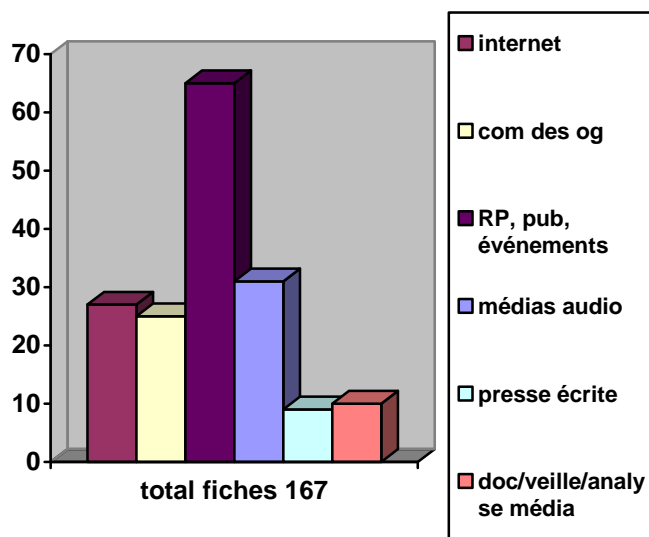
Si la licence Communication de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 n'est pas en tant que telle une licence professionnelle, car elle vise avant tout à donner des bases solides aux étudiants en matière d'analyse des dispositifs d'information et de communication dans les domaines précités, l'insertion professionnelle des étudiants est néanmoins préparée pour ceux qui visent un sortie

qualifiante à l'issue de la licence dans le cadre d'une option MIC, qui permet de satisfaire les demandes des étudiants qui vont en ce sens.

Le bilan des stages suivis en L3, effectué régulièrement par le département, permet de connaître les spécialisations professionnelles des étudiants, qui vont bien dans le sens de la diversité évoquée plus haut, à laquelle répond une architecture spécifiquement pensée en M1-M2. Pour l'année 2009-2010, la répartition par grands domaines était celle-ci :

Nombre de fiches déposées qui ont pu être traitées : 167

L3 09-10 : 167 fiches traitées : répartition par grands domaines



Répartition des stages effectués secteurs médias : 40 / 167



Communication des organisations : 25 / 167



Communication agences marketing, relations publiques, presse, événementiel : 65 /167



Communication web : 27 / 167



Par rapport aux années antérieures, ce qui est particulièrement frappant est la montée en puissance des stages dans le champ de la communication électronique et de la production audiovisuelle, ainsi que dans le domaine de la veille. Notre département s'est notamment adapté à cette demande en recrutant deux enseignants-chercheurs spécialistes d'internet (un rang A et un rang B).